



## INFORMATIONS CONCERNANT LE VOYAGE

Aéroport de départ : ..... Date de départ effectuée : .....

Aéroport d'arrivée \* : ..... Date de retour effectuée : .....

Compagnie aérienne :  AIR FRANCE (Paris CDG)  AIR TAHITI NUI (Paris CDG)  FRENCH BEE (Paris ORLY)  
(représentée par l'agence RATERE)

Vol :  Aller simple  Aller – Retour  Retour simple

## ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) .....

### CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le cadre de la présente demande de remboursement ;
- n'avoir bénéficié d'aucune autre aide publique au transport aérien pour l'année de validité du billet.

### RECONNAIS :

- avoir pris connaissance des conditions d'octroi du passeport mobilité ;
- avoir été informé(e) que le voyage aidé doit être exclusivement effectué en classe économique (sur-classement non autorisé), en utilisant la liaison la plus directe et les correspondances les plus rapprochées (stop-over non autorisé) ;
- avoir été informé(e) que le remboursement du transport s'effectuera sur la base du tarif conventionné pour un aller-retour entre la résidence familiale (Polynésie française) et la Métropole ; la différence de prix et les frais de service seront à ma charge ;
- **ne pas avoir bénéficié d'un arrêté de prise en charge au titre du passeport mobilité ;**
- avoir déposé ma demande de remboursement dans un délai maximum de 6 mois à compter de la date de départ. Au-delà, ma demande de remboursement ne sera pas acceptée ;
- être informé(e) qu'un titre de perception pourra être émis en cas de déclarations inexactes, de non-respect des conditions d'octroi de l'aide ou de non-respect des engagements ci-dessous.

A ....., le .....

*Signature du demandeur précédée de la mention « Lu et approuvé »*

### **Point de vigilance :**

Le dossier de prise en charge (avant le départ) doit être privilégié au dossier de remboursement (après le départ), lequel n'est pas considéré comme prioritaire. En effet, dans ce dernier cas de figure, vous achèterez un billet d'avion au tarif public (et non conventionné) et ne bénéficierez pas, par conséquent, des conditions de voyage négociées dans le cadre des conventions signées avec les compagnies aériennes (2 valises de 23kg, souplesse au niveau des modifications, etc).

Les mêmes critères d'éligibilité seront les mêmes que ceux appliqués pour un dossier de prise en charge : plafond de revenus + durée de résidence en PF + critères spécifiques selon le type de passeport mobilité.

**IMPORTANT :** *Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles L. 441-6 et L. 441-7 du code pénal*

**Seuls les dossiers complets seront acceptés au guichet  
et instruits dans un délai maximum de 10 jours ouvrés**

---

## LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

---

- La copie du passeport du bénéficiaire en cours de validité
- La copie de la carte d'assuré social valide (carte CPS et/ou VITALE) de chacun des membres du foyer (CPS)
- La copie intégrale du livret de famille ou l'acte de naissance récent de chacun des membres du foyer.  
Si décès, l'acte de décès (*Mairie de résidence*)
- Le certificat récent de vie à charge de famille des enfants à charge du foyer (*Mairie de résidence*)
- Le certificat de scolarité 2021/2022 pour les enfants majeurs scolarisés (à charge) âgés de 18 ans à moins de 25 ans
- Le jugement de divorce ou la convention de séparation (*Tribunal*).  
À défaut, une attestation sur l'honneur de séparation co-signée des parents indiquant la nouvelle composition familiale, le mode de garde et le versement éventuel d'une pension alimentaire + les pièces d'identité
- La facture EDT de moins de 3 mois où figurent 6 mois de consommation minimum, au nom de l'hébergeant, complétée d'une attestation d'hébergement de moins de 3 mois et de sa pièce d'identité
- Le formulaire de déclaration des revenus, renseigné, daté et signé (à retirer sur le site du haut-commissariat [www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr](http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr) ou au Pôle de la continuité territoriale)
  - Pour les personnes sans profession, les salariés, les patentés, les étudiant(es), les retraités du Territoire ou les fonctionnaires du Territoire : le relevé d'information des revenus familiaux de janvier à décembre 2021 (délivré par la CPS)
  - Pour les fonctionnaires de l'État : les bulletins de paye de janvier à décembre 2021 (délivrés par l'employeur) ou l'attestation de l'employeur indiquant le montant des revenus de l'année 2021
  - Pour les retraités de l'État : l'attestation de paiement pour les fonctionnaires de l'État (délivrée par la Direction des finances publiques) / le(s) état(s) récapitulatif(s) des autres caisses des pensions perçues en France métropolitaine ou à l'étranger en 2021
  - Pour les personnes sans profession : l'attestation d'affiliation au RSPF 2021 (délivrée par la CPS)
  - Les justificatifs pour les autres sources de revenus notamment ceux perçus en France métropolitaine en 2021 (avis d'imposition de la Direction des Impôts, revenus locaux, capitaux mobiliers, etc.)
- la facture originale attestant du paiement hors frais de service de vos billets d'avion, tamponnée et signée, et comportant vos nom, prénom et dates de voyage (*fournie par la compagnie aérienne*)
- vos billets électroniques
- vos cartes d'embarquement. À défaut, une attestation de présence à bord, tamponnée et signée par la compagnie aérienne
- et votre relevé d'identité bancaire (*organisme bancaire de Polynésie française ou de Métropole*).

### DOCUMENTS SPÉCIFIQUES SELON LES DISPOSITIFS, À FOURNIR ÉGALEMENT :

- Pour les PM E : votre certificat de scolarité 2021/2022 comportant vos nom et prénom et votre filière d'études, vos relevés de notes des 2 années précédentes (*Établissement d'enseignement supérieur*), l'attestation de l'inexistence de la filière d'études ou de sa saturation en Polynésie française (*Vice-rectorat*), pour les boursiers d'État : la notification définitive de la bourse 2021/2022 (*Vice-rectorat ou CROUS*)
- Pour les PM FP : l'attestation indiquant que vous êtes en recherche d'un emploi (*SEFI*), la notice de présentation de la formation, l'attestation d'inscription, le justificatif de paiement des frais d'inscription et l'attestation de fin de formation professionnelle (*organisme de formation*) + l'attestation de non-prise en charge du billet d'avion (*délivrée par l'employeur*)
- Pour les PM C : votre convocation aux épreuves orales, l'attestation indiquant votre participation aux épreuves orales du concours externe et leurs dates (*tamponnées et signées par le service organisateur du concours*)

- Pour les PM SP: votre certificat de scolarité 2021/2022 (*Établissement d'enseignement*), l'avis motivé expliquant la nécessité de suivre le stage hors de la Polynésie française (*chef d'établissement*) et la convention de stage signée (*organisme d'accueil*)

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

<p style="text-align: center;"><b>Localisation et adresse postale :</b></p> <p style="text-align: center;">Haut-commissariat de la République en Polynésie française Direction des interventions de l'État Bureau de l'appui à la mobilité et à l'insertion Pôle de la continuité territoriale Avenue Pouvana'a a Oopa B.P 115 – 98 713 Papeete TAHITI POLYNÉSIE FRANÇAISE</p>	<p style="text-align: center;"><b>Heures d'ouverture des guichets :</b> du lundi au vendredi de 7h30 à 12h00</p> <p style="text-align: center;"><b>Permanence téléphonique :</b> du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au 40 46 84 18 ou au 40 46 84 17</p> <p style="text-align: center;"><b>Contact courriel :</b> <a href="mailto:pasport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr">pasport-mobilite@polynesie-francaise.pref.gouv.fr</a></p>
<p><b>Retrait en ligne des formulaires et simulateur d'éligibilité aux aides :</b></p> <p><a href="http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Aides-au-transport/Demande-de-remboursement">http://www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Aides-au-transport/Demande-de-remboursement</a></p>	

### PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

#### VÉRIFICATION DE LA DEMANDE

Âge : ..... ans (*moins de 27 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année N*)

Filière d'études ou de formation :  inexistante en PF  saturée en PF (uniquement pour les PME)  existe en PF

Concours de catégorie  A  B

Durée de résidence en PF :  respectée (+ de 6mois)  non respectée (< à 6 mois)

Ressources financières en 2021 :  < 3 177 924 FCFP  >3 177 924 FCFP (26 631 €)

Proposition du gestionnaire :  favorable  défavorable

Si défavorable, motif : .....

Observations : .....

Date d'instruction	Nom, prénom et visa du gestionnaire	Date de visa	Nom, prénom et visa Adjointe ou Cheffe BAMI

#### SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE LA DEMANDE

	<input type="checkbox"/> <i>Aller Simple</i>	<input type="checkbox"/> <i>Aller - Retour</i>	<input type="checkbox"/> <i>Retour Simple</i>
Arrêté	N° HC ..... du .....	N° HC ..... du .....	N° HC ..... du .....
Facture	N° ..... du .....	N° ..... du .....	N° ..... du .....
Montant État	..... FCFP	..... FCFP	..... FCFP
CHORUS et DFIP	N° DP ..... Date DP ..... Date DFIP .....	N° DP ..... Date DP ..... Date DFIP .....	N° DP ..... Date DP ..... Date DFIP .....
Remboursement inter-îles	Aller simple (Île de résidence vers Tahiti)	Arrêté n° HC ..... du ..... Montant ..... FCFP	N° DP ..... Date DP ..... Date DFIP .....
	Retour simple (Tahiti vers Île de résidence)	Arrêté n° HC ..... du ..... Montant ..... FCFP	N° DP ..... Date DP ..... Date DFIP .....